

*Troisième lecture*

## ART. 3

**La Rapporteuse.** Au nom de la commission, je confirme le vote de la deuxième lecture et je vous invite à accepter la version bis de la commission.

**Le Commissaire.** Je confirme la deuxième lecture.

– Au vote, par 53 voix contre 42 et 1 abstention, le Grand Conseil se prononce en faveur du résultat de la deuxième lecture.

*Ont voté en faveur du résultat de la deuxième lecture:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Rapporteur (, ), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP). *Total: 53.*

*Ont voté en faveur du résultat de la première lecture:*

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Etter (LA, PLR/FDP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Ganioz (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Kolly (SC, PLR/FDP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP). *Total: 42.*

*S'est abstenue:*

Gobet (GR, PLR/FDP). *Total: 1.*

## ART. 22, 23, 26 ET 28

– Confirmation du résultat de la deuxième lecture.  
– La troisième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

*Vote final*

– Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, telle qu'il sort des délibérations du Grand Conseil, par 77 voix contre 9. Il y a 10 abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Krattinger (SE, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (, ), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP). *Total: 77.*

*Ont voté non:*

Binz (SE, UDC/SVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Etter (LA, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP). *Total: 9.*

*Se sont abstenus:*

Aebischer (SC, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Studer A. (SE, ). *Total: 10.*

**Résolution Raoul Girard**

**(mesures d'économie sur le dos des cantons et des communes)**

et

**Résolution Elian Collaud**

**(suppression du Haras national d'Avenches)<sup>1</sup>**

*Prise en considération*

**Girard Raoul (PS/SP, GR).** Il ne faut certainement pas user et abuser de résolutions devant ce parlement puisque celles-ci doivent être réservées pour un objet ou un événement de l'actualité nécessitant une réaction de notre part. Si je ne suis pas coutumier du fait, il apparaît clairement que les annonces faites il y a quelques jours maintenant par les autorités fédérales auront des conséquences sévères si nous ne réagissons pas.

<sup>1</sup> Déposées et développées le 16 mars 2010, BGC p. 252.

La résolution que je vous propose a pour but de nous déterminer par rapport aux coupes financières que la Confédération prévoit et qui ne manqueront pas très rapidement d'avoir des incidences sur notre canton. Le Conseil d'Etat a d'ores et déjà réagi. Le président du gouvernement a dit hier encore qu'il avait réagi par la presse et au sein de la Conférence de Suisse occidentale. Nous devons lui apporter notre soutien et l'encourager à sensibiliser la députation fribourgeoise à Berne des inquiétudes qui sont les nôtres.

J'aimerais ici rappeler que les coupes financières annoncées, si elles aboutissent, vont péjorer de manière importante la situation de notre canton et de nos communes, tout d'abord par la suppression de plusieurs dizaines de lignes de bus dans notre canton et la menace contre les projets régionaux des CFF. Elles vont affaiblir l'ensemble du réseau des transports publics et vont menacer clairement le projet de RER fribourgeois. Des diminutions supplémentaires de ressources sont également annoncées dans l'agriculture, le secteur forestier et des institutions particulières telles que le haras fédéral d'Avenches dont mon collègue Elian Collaud parlera tout à l'heure. Des coupes sont prévues également dans les soutiens financiers aux accueils extrascolaires à l'heure où le parlement fédéral vient de suivre à une claire majorité une proposition visant à prolonger le financement actuel pour ces accueils. Que dire encore des réductions dans le domaine de l'assurance-invalidité et des prestations complémentaires AVS qui touchent les personnes les plus précarisées de notre pays et qui chargeront à n'en pas douter les budgets sociaux de nos communes. Il est prévu également des coupes dans les budgets de la formation, la ville de Fribourg en sait quelque chose, alors que notre pays particulièrement et surtout dans le canton de Fribourg a fait de la formation de haute qualité un de nos principaux atouts. Tous les sujets qui nous occupent à longueur d'année sont touchés. Les mesures prises à Berne vont avoir deux conséquences. La première sera de reporter des charges sur le canton et sur nos communes et d'affecter par là leur situation financière. Deuxièmement, ces mesures vont freiner considérablement, je pense notamment au RER fribourgeois, le développement pourtant souhaité par tous et dans toutes nos régions. Chères et chers collègues, je ne peux que vous encourager à soutenir cette résolution, ainsi que celle de mon collègue Elian Collaud et ainsi montrer votre désapprobation par rapport à ces coupes envisagées et qui auront de fâcheuses conséquences pour la plupart des objets qui nous préoccupent.

**Collaud Elian (PDC/CVP, BR).** «Des mesures d'économie inacceptables pour Fribourg» titrait la liberté du 4 mars dernier, relevé aussi par mon collègue Girard. Le Conseil d'Etat a eu une réaction vive et virulente envers l'ensemble des mesures concernant notre canton, félicitations! Comme annoncé dans la presse au lendemain de la triste nouvelle, la députation broyarde s'est réunie et vous propose une résolution pour l'objet précité qui tenterait de supprimer le haras fédéral à Avenches pour la fin 2011. La mesure fédérale qui devrait être fatale au haras m'a interpellé personnellement dans un premier temps tant et si bien que je me suis adressé au Conseil d'Etat par la voie d'une question écrite. En

suite, l'ensemble des députés broyards ont coordonné leurs efforts et ont visité le haras national avant de rédiger cette résolution. Nous sommes convaincus que le maintien de cette entité est réaliste et bien fondé. Dans les faits, grâce à l'engagement d'acteurs privés, la cure d'amaigrissement a déjà eu lieu avec la cession d'une grande surface à l'institut équestre national appelé IENA. Par conséquent, le haras national suisse est devenu le centre de compétence pour la garde et l'élevage des chevaux dans l'espace rural. Ses activités sont en plein développement car le nombre de chevaux augmente chaque année. De plus, 86% des 90 mille équidés sont détenus par des exploitations agricoles. Il est donc nécessaire pour le haras d'être à la pointe du progrès dans les domaines de la santé animale, protection des animaux et formation obligatoire. A toute fin utile, le haras national a tissé un réseau d'étroite collaboration avec la Haute école suisse d'agronomie de Zollikofen et les facultés vétérinaires des Universités de Berne et de Zurich. D'ailleurs, ce haras est la seule institution accréditée par l'Office vétérinaire fédéral pour délivrer des attestations pour détenteurs de chevaux. C'est aussi le seul haras de notre pays.

En ce qui concerne les moyens financiers, l'économie serait de 0,2% sur l'ensemble des mesures préconisées, soit environ un montant de 5,5 millions pour cette institution, 7 millions de charges, et 1,5 million de recettes. D'autres chiffres parlent en leur faveur. Le nombre de participants aux cours payants passe de 1900 à 4100 élèves et environ 30 000 visiteurs se rendent annuellement sur le site lors de manifestations et concours. Le haras dispose aussi d'un centre de reproduction de renommée internationale et certifié aux normes européennes. Enfin, l'institution broyarde occupe une soixantaine de personnes dans les divers milieux liés à l'élevage, à l'entretien, à la biologie, palefreniers, ingénieurs, maréchaux et j'en passe. Tous ces spécialistes de la filière encadrent une dizaine d'apprenants. Aujourd'hui, la défense des places de travail se situe au centre de notre intérêt, surtout en ces temps de relance bienvenue.

Pour conclure, il est indispensable que le haras fédéral d'Avenches subsiste et résiste à cette mesure de suppression. D'ailleurs, une pétition nationale a été lancée. Un communiqué de presse émanant des conseillers d'Etat en charge de l'agriculture des cantons de Vaud, Jura et Fribourg a paru aujourd'hui. La communauté régionale de la Broye est intervenue aussi auprès des instances fédérales pour sauver cette institution. Par conséquent, on se réjouit de voir que la solidarité des associations et des politiciens va dans le sens d'un engagement en faveur du maintien du haras fédéral d'Avenches. C'est pourquoi, nous vous demandons aussi, chers collègues du Grand Conseil fribourgeois, par voie de résolution, de donner un soutien efficace à cette institution nationale. Elle le mérite.

**Corminbeuf Dominique (PS/SP, BR).** Le dépôt de ces deux résolutions est un cri du cœur et un cri de la raison. Le haras fédéral d'Avenches est beaucoup plus qu'un employeur. C'est un bureau de conseil du cheval. C'est un centre de documentation du cheval. C'est un centre de recherche équin et surtout, c'est le seul et unique centre de formation chevalin reconnu en Suisse.

C'est plus d'une dizaine de formations et en particulier le cycle Equigarde qui est d'une importance nationale reconnue. A l'heure actuelle, il faut savoir que plus de la moitié des propriétaires de chevaux en Suisse n'ont absolument aucune formation en la matière. Ce que propose le haras fédéral d'Avenches, par ses formations, c'est de transmettre un savoir et des formations continues pour les professionnels du cheval et aussi de leur transmettre les connaissances nécessaires d'une législation fédérale de plus en plus complexe. Ces différents mandats, le haras ne les a pas inventés. Il ne fait qu'appliquer la loi sur l'agriculture qui lui ordonne ces différentes missions. Fermer le haras d'Avenches, c'est éliminer environ 60 places de travail très spécialisées qui ne font qu'appliquer une loi en vigueur. C'est mettre en danger la protection et les soins des chevaux, toutes races confondues, sur le territoire de la Confédération. C'est aussi mettre en danger l'unique race équine d'origine suisse, le Franches-Montagnes, qui garantit une certaine biodiversité.

Concernant le RER fribourgeois, je remercie le gouvernement pour sa rapide et énergique réaction. Nous ne pouvons pas accepter des décisions qui ont une portée aussi désastreuse pour notre canton. Ceci dit, je désire vous faire part de mon inquiétude concernant la ligne Payerne-Kerzers. Ce tronçon ferroviaire n'a malheureusement pas été intégré dans la première tranche du RER fribourgeois et c'est fort regrettable. Pourtant, cette ligne est d'une importance capitale pour la Basse-Broye et son économie. Il y a aussi la liaison routière par bus de cette région à Fribourg qui doit absolument être améliorée, intégrée dans le RER afin d'être une aide au désengorgement de l'entrée nord de la capitale et ceci déjà depuis Belfaux.

Pour ces différentes raisons, je vous demande, Mesdames et Messieurs les Députés, de soutenir ces deux résolutions comme le fera le groupe socialiste.

**Zadory Michel (UDC/SVP, BR).** Je ne vais pas répéter ce que Elian Collaud a dit. On aurait pu s'asseoir ensemble à une table et on aurait à peu de choses près écrit le même texte. Il y a tout de même deux notions que j'aimerais mettre en exergue. Premièrement, dans ce haras, qui est sur territoire vaudois, qui est un haras fédéral qui est propriété de la Confédération, où le haras paie tout de même 1,5 million de location par année à la Confédération, ce n'est pas 7 millions qui sont mis en cause, mais il s'agit bien de 4 millions si on enlève encore les 1,5 million de recettes que le haras fait. C'est un centre de compétence qui a soixante employés. Sur ces soixante employés, il y a trente Fribourgeois. Ces trente Fribourgeois habitent dans la région fribourgeoise et paient donc des impôts sur le canton de Fribourg. C'est un centre de compétences unique en Suisse qui forme des apprentis et Dieu sait si nous avons besoin de places d'apprentissage. Je ne suis pas sûr que si ce haras passe en mains privées, sa gestion des banques de sperme équin soit maintenue comme actuellement. D'autre part, du point de vue de la formation des agronomes et de tous les métiers qui gravitent autour de ce haras, je ne pense pas que ce service sera endurci une fois que ce haras passera en mains privées. Il y a pour les institutions universitaires et pour les hautes écoles, ainsi que pour l'agriculture,

une nécessité de maintenir ceci dans les mains de l'Etat. J'aimerais tout de même signaler que le produit social brut généré par le cheval actuellement représente 1,56 milliard et que 500 millions vont à l'agriculture. En ce qui concerne la résolution Girard, le groupe UDC est tout à fait d'accord avec cette résolution. Nous ne sommes pas d'accord avec ces coupes linéaires prévues par la Confédération. Nous soutenons le Conseil d'Etat pour les démarches qu'il a déjà entreprises et qu'il va certainement entreprendre pour la défense des intérêts des citoyens et des communes de notre canton.

**Bachmann Albert (PLR/FDP, BR).** Il y a quelques années, on se séparait des élevages de pigeons voyageurs que l'on avait précieusement perpétués au fil des décennies en raison de leurs vertus au cas où un conflit armé et une panne de communication électronique séviraient. Soit, même si l'on causait la grogne des colombophiles. La proposition de fermer le haras n'entraîne pas seulement la suppression d'un rendez-vous des amoureux du cheval et des courses équestres – je vous confirme qu'ils font guichets fermés – mais elle est surtout la privatisation d'un pôle scientifique réputé sur la race équine. Je ne reprendrai pas les arguments développés dans les deux résolutions qui nous occupent, mais je souhaite relever la spécificité des emplois qui sont concentrés dans ce centre et son caractère unique en Suisse. Son rayonnement n'est d'ailleurs pas seulement national, mais aussi international. Le haras est-il le bon cheval de bataille pour un plan de mesures d'économie? Véritablement non. Ce n'est pas le bon cheval et l'engouement intercantonal que suscite cette mesure le prouve. D'ailleurs, parmi ces mesures, d'autres font aussi écho. Je place tous mes espoirs pour la seule ligne RER qui devrait sillonner la Broye, en espérant que l'on saisira la chance présentée pour développer la jonction de Cheyres, ainsi que les coupes budgétaires prévues dans ces mêmes mesures, plus de 80 millions en négatif pour le soutien à l'agriculture. Mesdames et Messieurs les Députés, le groupe libéral-radical soutiendra la résolution Elian Collaud et de la députation broyarde et vous demande d'en faire de même.

**Duc Louis (ACG/MLB, BR).** Un endroit mythique, un patrimoine qui voit monter aux barricades pour son maintien des milieux de tous horizons. Une institution enviée bien au-delà de nos frontières, le haras, soit une soixantaine d'employés, où la race chevaline des Franches-Montagnes a connu et connaît aujourd'hui une renommée internationale, où se côtoient et se rencontrent des populations de tous les milieux professionnels ou fans de l'élevage du cheval soucieux d'assurer la pérennité. Mesdames et Messieurs les Députés, vous me permettez, étant tout près de cette région du haras, une petite anecdote, un peu d'humour après un débat qui nous a occupés tout à l'heure, un souvenir indélébile tout à fait personnel du haras fédéral d'Avenches. C'était la toute première fois que je me rendais au haras fédéral. Cela fait bientôt trente ans avec ma jument poulinière à la même époque qu'aujourd'hui, au mois de mars, période des saillies au haras. Vous savez, Madame la Présidente, quand on fait l'amour, on a ten-

dance à mordiller quelque chose. Je me trouvais dans le boxe avec ma jument, et pas habitué du tout à mettre quelque chose sur l'encolure du cheval. D'habitude, il y a un gros sac en pâte que l'on met sur l'encolure du cheval. Tout fier, je tenais ma jument et j'avais le bras sur l'encolure du cheval. J'entends des cris. J'étais tout impressionné. L'éta lonnier arrivait avec son étalon qui s'appelait à l'époque Fango. Je vois monter l'étalon sur la jument. J'avais mon bras là. L'étalon me chope le bras pendant les dix minutes, ça va long. Les dix minutes, à mon âge, c'est fini. Pendant les dix minutes de la saillie, j'ai dû subir l'atroce gueule du cheval qui m'a, etc... La saillie s'est terminée. Le cheval est redescendu. Il a lâché mon bras. Je me suis retrouvé à l'infirmerie. Pour toutes ces douleurs et ces plaisirs, je vous invite à voter la résolution.

**La Présidente.** Je voulais simplement dire à M. le Député Duc que la seule capacité que j'ai, c'est celle de demander d'arrêter d'intervenir après 5 minutes. Pour le reste, je ne peux pas intervenir dans les propos.

**Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV).** Le groupe démocrate-chrétien dans sa très large majorité soutient les deux résolutions. Il le fait d'autant plus facilement que les textes reprennent les inquiétudes déjà exprimées par le Conseil d'Etat dans son communiqué de presse du 3 mars dernier. Notre groupe ne conteste pas la nécessité pour la Confédération de poursuivre sa politique budgétaire d'économie. Nous regrettons en revanche un paquet de mesures linéaires sans distinction de priorités, ce qui conduit à pénaliser des secteurs stratégiques pour notre canton, en particulier les transports publics, la formation et l'agriculture. Je pense aux subventions au secteur forestier. Ce sont des raisons suffisantes pour soutenir ces deux résolutions et nous vous invitons à en faire de même.

**Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR).** Le groupe libéral-radical est partagé et se trouve devant un dilemme. D'une part, il est du devoir de nos dirigeants de ne pas transmettre le fardeau de la dette aux générations suivantes donc de présenter pour le Conseil fédéral au parlement fédéral des économies. D'autre part, lorsque des mesures d'économie sont prises, personne ne veut assurer les conséquences et surtout pas dans son propre jardin. Heureusement, la Suisse ne se trouve pas en Méditerranée et ne ressemble pas à la Grèce. Néanmoins, lorsque l'on doit faire des économies, il faut établir des priorités. Pour moi et pour la majorité du groupe libéral-radical, la priorité numéro 1 du canton de Fribourg demeure la mise en place du RER. Avec cette priorité, j'englobe aussi le maintien du haras fédéral, comme l'a dit mon collègue Bachmann. Si la Suisse ne peut plus se permettre d'avoir un haras fédéral, demandons au Burkina Faso ou au Tchad d'en créer un.

Avec ces considérations, la majorité du groupe libéral-radical vous recommande d'accepter ces résolutions.

– Au vote, la prise en considération de la résolution Raoul Girard est acceptée par 79 voix contre 0. Il y a 3 abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfeler (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 79.*

*Se sont abstenus:*

Feldmann (LA, PLR/FDP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB). *Total: 3.*

– Au vote, la prise en considération de la résolution Elian Collaud est acceptée par 86 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP).

Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP).  
Total: 86.

*S'est abstenu:*

Suter (SC, ACG/MLB). Total: 1.

## Pétition

### «Non aux expériences sur les singes à l'Université de Fribourg»<sup>1</sup>

Rapporteur: **Dominique Butty** (PDC/CVP, GL).

**Le Rapporteur.** Une expérience a montré que des singes rhésus refusaient plusieurs jours durant de tirer sur une chaîne libérant de la nourriture si cette action envoyait une décharge électrique à un compagnon dont ils pouvaient voir les convulsions. Ils préféreraient ainsi endurer la faim plutôt que d'assister à la souffrance d'un semblable. Cette expérience qui n'a pas été exécutée à l'Université de Fribourg démontre quand même le genre de choses que l'on peut faire subir à ces primates. La commission des pétitions est un organe technique. La spécialité de ses membres est l'analyse de la recevabilité des requêtes et dans les cas reçus de les transmettre à l'organe compétent. Avec mes excellents collègues, nous ne sommes ni des experts en expérimentation animale, ni des experts en éthique scientifique. Nous avons reçu en date du 16 septembre 2009 une pétition de la ligue suisse contre la vivisection déposée à l'intention du Grand Conseil et intitulée «Non aux expériences sur les singes à l'Université de Fribourg». Ce texte demande aux autorités cantonales de ne plus autoriser l'Université de Fribourg à pratiquer ni à participer financièrement à des expériences sur des singes. D'une manière plus générale, il est également demandé un encouragement au développement de méthodes plus éthiques pour la recherche médicale. La demande de la ligue a été étudiée en date du 12 octobre 2010 et suite à l'étude de la Commission, nous avons demandé au Conseil d'Etat de se prononcer sur les questions suivantes.

- Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il par rapport aux reproches formulés et aux mesures revendiquées?
- Quelle est la part d'expériences qui relèvent de recherches fondamentales propres à l'Université de Fribourg et quelle est celle qui correspond à la vérification ou à la répétition d'expériences déjà réalisées ailleurs?
- Selon les pétitionnaires, il arrive que des personnes siégeant dans les organes appelés à se prononcer sur l'admissibilité d'expériences animales soient elles-mêmes partie prenante dans certaines de ces expériences. Dans ces cas-là, les personnes se récuser-

elles? Cette récusation est-elle documentée dans les procès-verbaux?

- La médecine vétérinaire évolue très vite, notamment dans les domaines de la gestion de la douleur et de l'anesthésiologie, mais également dans les traitements médicaux plus basiques. Dans l'organigramme de l'Université, qui assume les tâches vétérinaires dédiées aux primates? Quels sont les cours suivis par ces personnes pour les différentes mises à niveau?
- En quoi les récentes décisions du tribunal fédéral concernant l'admissibilité d'expériences sur les singes devraient-elles inciter les autorités cantonales concernées à modifier leurs pratiques?
- Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il face à l'apparente contradiction entre les valeurs humanistes défendues par l'Université de Fribourg et la poursuite d'expérimentation sur des singes au sein de cette même université?

Les réponses à ces différentes questions ont été étudiées à leur tour lors d'une séance de la Commission le 3 février 2010. Il en est notamment ressorti que des travaux en cours interdisaient une visite des installations et nous ne voulions pas reporter le débat plus longtemps. Les statistiques cantonales et fédérales dans l'utilisation des animaux divergeaient. Un point très important, les expériences sont de degré 2, c'est à dire moyennement contraignantes. Cependant, 5 singes sur 12 ou 13 singes utilisés ont été euthanasiés. Le vétérinaire-conseil présenté comme garant du suivi sanitaire, selon ses dires, ne voit les singes qu'au maximum une fois tous les deux ans. La Commission de surveillance est de plus incomplète. Il s'est alors insinué un doute dans l'esprit des membres de la Commission. Ces mêmes membres ont trouvé à l'unanimité que le sujet méritait un débat public, plus large que le travail unique en Commission. C'est avec la même unanimité que la Commission a décidé de reprendre les différentes questions posées par la lecture de la réponse du Conseil d'Etat sous la forme d'un postulat, qui est déposé au nom de la Commission. Nous vous demandons donc de voter non à la pétition, puisque inapplicable et démesurée dans sa forme actuelle, et d'attendre la réponse au postulat avant de donner une réponse définitive aux pétitionnaires. Je me permets pour terminer de vous lire le texte du postulat. Objet: «analyse de l'expérimentation animale à l'Université de Fribourg d'une manière générale et des primates en particulier.» Et voici le texte du postulat: «Nous demandons au Conseil d'Etat de donner sa position sur l'expérimentation animale ainsi que de fournir une analyse éthique de l'utilisation de grands singes. Nous demandons également l'étude de la mise sur pied d'un centre de compétence national pour l'expérimentation animale sur les primates.»

**Boschung Bruno** (PDC/CVP, SE). Die Christlich-demokratische Fraktion hat den Bericht der Petitionskommission bezüglich der Schweizer Liga gegen Tierversuche zur Kenntnis genommen. Sie ist mit der Schlussfolgerung der Kommission, dass diese Forde-

<sup>1</sup> Rapport p. 335.